

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)****Ducera Liquid B**

Version:	2.2 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	24.11.2017	spécification	158223
Date de création:	12.10.2006	VA-Nr	01963066
remplace la version:	2.1		
Page:	1 / 8		

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial Ducera Liquid B  
N° d'enregistrement REACH: si disponible, indiqué au chap. 3

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées pertinentes Uniquement pour une utilisation dentaire.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société DeguDent GmbH  
Postfach 1364  
D-63403 Hanau  
Téléphone +49 (0)6181/59-5576  
Téléfax +49 (0)6181/59-5751  
Adresse e-mail SDB.Degudent-DE@dentsplysirona.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Renseignements en cas d'urgence +49 (0)6181/59-50 (Ce numéro de téléphone n'est valable que pendant les heures de bureau.)

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le décret (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Selon le décret (CE) n° 1272/2008, pas de mélange dangereux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Marquage selon (CE) 1272/2008**

Base légale Selon le décret EU-CLP (1272/2008), non soumis à une obligation de marquage.

**2.3. Autres dangers**

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****Nature chimique**

La préparation contient :, Huile aromatique

**3.1. Substances**

-

**3.2. Mélanges****Informations sur les composants / Composants dangereux selon le décret EU-CLP (CE) no. 1272/2008**

<b>• hydroxyde de sodium</b>		< 0,5%	
No.-CAS	1310-73-2	No.-CE	215-185-5
Skin Corr. 1A			H314

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

## Ducera Liquid B

Version: 2.2 / FR  
Date de révision: 24.11.2017  
Date de création: 12.10.2006  
remplace la version: 2.1  
Page: 2 / 8

N° du matériau  
spécification 158223  
VA-Nr 01963066



### • polypropylèneglycol

No.-CAS 25322-69-4

Textes des phrases H, voir au chapitre 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.

#### Inhalation

Amener la personne concernée à l'air frais.

#### Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau.

#### Contact avec les yeux

Laver immédiatement les yeux à grande eau, paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes.  
Faire examiner par l'ophtalmologiste.

#### Ingestion

Rincer la bouche à l'eau.  
Appeler un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Pas d'information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Lors d'une sensibilisation de la peau et d'un rapport de cause à effet confirmé, aucune autre exposition ne devrait être autorisée

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée  
Mousse  
poudre extinctrice  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser l'équipement de protection habituel lors des incendies.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants appropriés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit atteindre les éléments suivants: les cours d'eau, eau souterraine, les eaux usées

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement avec un matériau absorbant et collecter dans un récipient adéquat.  
Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

Matériau liant adéquat: absorbant universel

### 6.4. Référence à d'autres sections

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

## Ducera Liquid B

Version:	2.2 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	24.11.2017	spécification	158223
Date de création:	12.10.2006	VA-Nr	01963066
remplace la version:	2.1		
Page:	3 / 8		



Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.  
Considérations relatives à l'élimination; voir section 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Système d'aspiration.

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Stockage

Conserver bien fermé dans le fût d'origine.

Matériaux inadéquats Aluminium, étain, Zinc

##### Classe de stockage (Allemagne)

12 - Substances liquides non combustibles

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nous n'avons actuellement pas connaissance d'applications finales spécifiques qui dépassent le cadre des indications fournies au point 1.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

• hydroxyde de sodium			
No.-CAS	1310-73-2	No.-CE	215-185-5
Paramètres de contrôle	2 mg/m3		Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
	limite indicative (VL)		

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Système d'aspiration.

##### Équipement de protection individuelle

##### Protection des mains

Protection préventive de la peau, Utiliser régulièrement une crème protectrice.

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique., Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

Matériau de gants Caoutchouc fluoré (FKM)

Épaisseur du matériau 0,4 mm

délai de rupture 480 min

Méthode Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)

Matériau de gants caoutchouc butyle

Épaisseur du matériau 0,5 mm

délai de rupture 480 min

Méthode Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)

Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants:., résiste aux alcalins

Matériau de gants Polychloroprène (CR)

Épaisseur du matériau 0,5 mm

délai de rupture 480 min

Méthode Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)

Matériau de gants PVC

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)****Ducera Liquid B**

Version:	<b>2.2 / FR</b>	N° du matériau	
Date de révision:	<b>24.11.2017</b>	spécification	<b>158223</b>
Date de création:	12.10.2006	VA-Nr	<b>01963066</b>
remplace la version:	2.1		
Page:	<b>4 / 8</b>		



Épaisseur du matériau 0,5 mm  
délai de rupture 480 min  
Méthode Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Mesures d'hygiène**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité., Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer, priser. Avant les pauses et à la fin des travaux, se laver les mains et/ou le visage.

**Mesures de protection**

Pour éviter tout contact avec la peau/les yeux, utiliser une protection pour les mains, les yeux et le corps.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	fruité
Seuil olfactif :	donnée non disponible
pH	env. 13 Milieu: eau
Point/intervalle de fusion	env. 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	env. 100 °C
Point d'éclair	non applicable
Vitesse d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	non applicable
Densité	env. 1,15 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Auto-inflammabilité	Non auto-inflammable, non autoréchauffable.
Décomposition thermique	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	donnée non disponible
Explosibilité	non explosif
Propriétés comburantes	Non comburant

**9.2. Autres informations**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

## Ducera Liquid B

Version: 2.2 / FR  
Date de révision: 24.11.2017  
Date de création: 12.10.2006  
remplace la version: 2.1  
Page: 5 / 8

N° du matériau  
spécification 158223  
VA-Nr 01963066



Corrosion du métal      Compte tenu des expériences pratiques, pas à attendre lors de l'utilisation.  
Autres informations      D'autres données physico-chimiques ne seront pas déterminées.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

donnée non disponible

#### 10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses      Pas de réactions dangereuses connues.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) à notre connaissance.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides, Sels d'ammonium

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun(e) connu(e)

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Des analyses expérimentales sur les animaux n'existent pas pour cette préparation.*

Toxicité aiguë par voie orale      donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation      donnée non disponible

Toxicité aiguë par pénétration cutanée      donnée non disponible

Irritation de la peau      donnée non disponible

Irritation oculaire      donnée non disponible

Sensibilisation      donnée non disponible

Toxicité à dose répétée      donnée non disponible

Appréciation mutagénité      donnée non disponible

Cancérogénicité      Pas de donnée disponible

Toxicité pour la reproduction      Pas de donnée disponible

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Cette produit ne fait l'objet d'aucun examen de toxicologie de l'environnement.*

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité      donnée non disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)****Ducera Liquid B**

Version:	<b>2.2 / FR</b>	N° du matériau	
Date de révision:	<b>24.11.2017</b>	spécification	<b>158223</b>
Date de création:	12.10.2006	VA-Nr	<b>01963066</b>
remplace la version:	2.1		
Page:	<b>6 / 8</b>		



Bioaccumulation donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité Pas de donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

**12.6. Autres effets néfastes**

Information supplémentaire Poussières et formes hydrosolubles de l'alliage; Éviter une pénétration dans le sol, les eaux et les égouts.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Élimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

**Emballages non nettoyés**

Élimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.**

14.1. Numéro ONU:	--
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	--
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	--
14.4. Groupe d'emballage:	--
14.5. Dangers pour l'environnement:	--
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Évaluation de la sécurité chimique	Un rapport de sécurité sur la substance n'est pas nécessaire pour ce produit selon le paragraphe 2(8), 2(9) ou le paragraphe 14 du décret REACH.
------------------------------------	--

**SECTION 16: Autres informations**

**Classification et procédé utilisé pour déterminer le classement de mélanges selon le règlement UE (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Phrases H importantes du chapitre 3**

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)****Ducera Liquid B**

Version:	<b>2.2 / FR</b>	N° du matériau	
Date de révision:	<b>24.11.2017</b>	spécification	<b>158223</b>
Date de création:	12.10.2006	VA-Nr	<b>01963066</b>
remplace la version:	2.1		
Page:	<b>7 / 8</b>		

**Autres informations**

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

**Légende**

<b>ADR</b>	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
<b>ADN</b>	Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales
<b>ASTM</b>	Société américaine de contrôle de matériaux
<b>ATP</b>	Adaptation au progrès technique
<b>BCF</b>	Coefficient de bioconcentration
<b>BetrSichV</b>	Décret sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise
<b>c.c.</b>	réipient fermé
<b>CAS</b>	Société d'attribution de numéros CAS
<b>CESIO</b>	Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires
<b>ChemG</b>	Loi sur les produits chimiques (Allemagne)
<b>CMR</b>	cancérogène-mutagène-toxique pour la reproduction
<b>DIN</b>	Institut allemand de normalisation, association enregistrée
<b>DMEL</b>	Niveau effet minimal dérivé
<b>DNEL</b>	Niveau effet zéro dérivé
<b>EINECS</b>	Inventaire européen sur les produits chimiques
<b>EC50</b>	concentration moyenne effective
<b>GefStoffV</b>	Décret sur les substances dangereuses
<b>GGVSEB</b>	Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale
<b>GGVSee</b>	Décret sur les matières dangereuses mer
<b>GLP</b>	Bonne pratique de laboratoire
<b>GMO</b>	Organisme modifié par voie génétique
<b>IATA</b>	Association internationale de transport par avion
<b>ICAO</b>	Organisation internationale d'aviation civile
<b>IMDG</b>	Code international des marchandises dangereuses sur l'eau
<b>ISO</b>	Organisation internationale de normalisation
<b>LOAEL</b>	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.
<b>LOEL</b>	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences
<b>NOAEL</b>	Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.
<b>NOEC</b>	Concentration sans effet pouvant être observé
<b>NOEL</b>	Dose sans effet pouvant être observé
<b>o. c.</b>	réipient ouvert
<b>OECD</b>	Organisation pour la coopération et le développement économiques
<b>OEL</b>	Valeurs limites d'air au poste de travail
<b>PBT</b>	Persistant, bio-accumulatif, toxique
<b>PEC</b>	Concentration dans l'environnement annoncée
<b>PNEC</b>	Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)****Ducera Liquid B**

Version:	<b>2.2 / FR</b>	N° du matériau	
Date de révision:	<b>24.11.2017</b>	spécification	<b>158223</b>
Date de création:	12.10.2006	VA-Nr	<b>01963066</b>
remplace la version:	2.1		
Page:	<b>8 / 8</b>		



<b>REACH</b>	aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.
<b>RID</b>	Enregistrement REACH Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail
<b>STOT</b>	Toxicité spécifique pour les organes cibles
<b>SVHC</b>	Substances liées à des craintes particulières
<b>TA</b>	Instruction technique
<b>TPR</b>	Troisième en tant que représentant (par. 4)
<b>TRGS</b>	Règles techniques pour les matières dangereuses
<b>VCI</b>	Association enregistrée de l'industrie chimique
<b>vPvB</b>	très persistant, très bio-accumulable
<b>VOC</b>	substances organiques volatiles
<b>VwVwS</b>	Prescription administrative pour la classification de substances menaçant l'eau
<b>WGK</b>	Classe de contamination de l'eau
<b>WHO</b>	Organisation mondiale de la santé